

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 15 AVRIL 2026

III- AFFAIRES GENERALES

Rapport n°1 : Approbation des délégations données par le Conseil communautaire à la Présidence

Il s'agit d'adopter la délibération fixant les délégations du conseil communautaire à Mme la Présidente dans le but de faciliter la gestion de la collectivité par une meilleure réactivité en adéquation avec ses compétences.